

2024/2025

DÉROGATION EXTERNE VERS SAINT-JEANNET(Application de l'article 23 de la loi 83.663 du 22 juillet 1983, modifiée et complétée par les lois 86-972 du 19 août 1986 et le décret 86-425 du 12 mars 1986).

Scolarisation à Saint-Jeannet d'un enfant en provenance d'une commune extérieure

MAIRIE DE SAINT-JEANNET

Service Enfance Jeunesse 04.93.59.49.49

Dépôt des dossiers par mail : enfancejeunesse@saintjeannet.com

Première demande □ PS □ CP □ Autre, précisez	Renouvellement (obligatoire chaque année)	
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT		
Né(e) le :		
En vue de la scolarisation pour l'année scolaire :		
École de préférence : La Ferrage □ Le	s Près □	
Classe:		
Fratrie : Non 🗆 Oui 🗆 Date(s) de naissance(s) :		
En raison des motifs suivants:		
RENSEIGNEMENT	S CONCERNANT LES PARENTS	
Nom du père : Prénom du père :	Nom de la mère : Prénom de la mère :	
Adresse:	Adresse :	
CP/Ville :	CP/Ville :	
Tél:	Tél:	
Profession:	Profession:	
Téléphone :	Téléphone :	
Email:	Email:	
	oncubinages □ célibataires □ séparés □ veuve (veuf)	

Joindre obligatoirement:

- 1. Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, EAU, GAZ)
- 2. En cas de séparation ou de divorce, la copie intégrale du jugement,
- 3. Une lettre accompagnant votre demande (en expliquant les besoins et contraintes rencontrées).

Je déclare avoir pris connaissance de la délibération N°2019.25.03-18 en date du 25 mars 2019 (disponible sur le site internet de la commune) relative au périmètre scolaire communal et aux règles régissant les dérogations scolaires.

	Signature du/des parent(s):	
Fait à		
Le		
Partie à compléter par le Maire de la commune de résidence		
Je soussigné (e),		
Maire de la commune de		
Compte tenu des éléments communiqués la présente demande est restituée avec :		
□ AVIS FAVORABLE		
□ AVIS DÉFAVORABLE	Signature du Maire :	
Fait à		
Le		
Partie à compléter par le Maire de Saint-Jeannet		
Avis de la commission en date du :	Signature du Maire de Saint-Jeannet	
☐ Avis <u>favorable</u> la commune s'engage à participer financièrement aux dépenses de scolarisation auprès de la commune d'accueil.	Le	
□ Avis <u>défavorable / Motif du refus</u>		
	Julie CHARLES Maire de Saint-Jeannet	